

Le sol stratifié BerryAlloc peut être installé avec un chauffage et/ou refroidissement au sol, à condition de prendre en considération ces quelques remarques, à la fois indispensables à la protection de votre sol stratifié et à l'optimisation de votre mode de chauffage. Compatibles avec le sol stratifié, les systèmes de circulation d'eau et les systèmes électriques sont directement intégrés au support.

Pour l'installation d'un sol stratifié BerryAlloc sur un support avec chauffage au sol, nos instructions générales d'installation fournies à l'intérieur de l'emballage restent toujours valables.

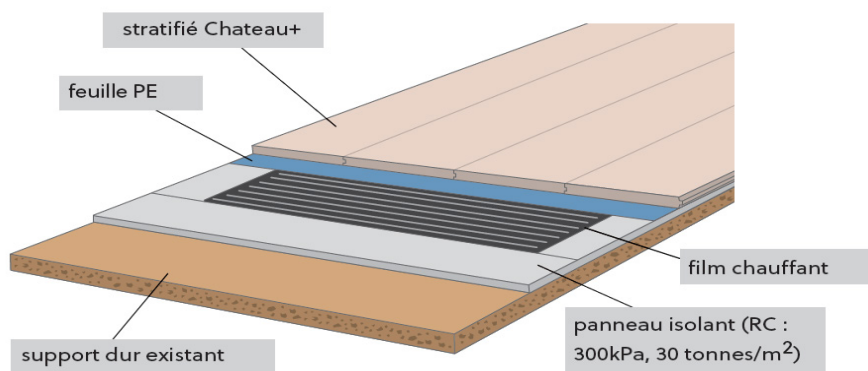
En plus des instructions générales de pose, voici nos recommandations spécifiques :

1. ce que vous devez savoir avant l'installation

- Dans le cas de systèmes de chauffage électrique, la capacité des éléments de chauffage **ne doit pas excéder 60 W/m²**. Multipliez les m² de la surface par 60 pour trouver l'effet maximal autorisé des éléments de chauffage. Par exemple : 26 m² x 60 W/m² = 1.560 W => Optez pour un système de chauffage avec une capacité max. de 1.500 W.
- La température de surface maximale autorisée sur le revêtement de sol BerryAlloc est de **27 °C (80 °F)**. Les systèmes de chauffage avec circulation d'eau impliquent que le fournisseur du système de chauffage doive calculer la température maximale de l'eau à l'entrée et à la sortie pour que la température de la surface reste inférieure à 27 °C (80 °F). De plus, l'utilisation d'un capteur IR pour une mesure constante de la température de surface est recommandée. Sachez que les tapis et les paillassons non intégrés peuvent agir comme des accumulateurs de chaleur.
- Si seulement une partie du sol est équipée d'un chauffage au sol, mais que votre sol stratifié se prolonge sur des zones non équipées de chauffage au sol, vous devez séparer ces dernières avec des **profils d'expansion**. Les zones chauffées et non chauffées n'ont pas la même réaction en raison des différences de température de surface.
- Vous devez toujours installer **une barrière anti-humidité** (feuille en polyéthylène résistante à l'usure) d'une épaisseur minimale de 0,2 mm pour éviter tout dommage par condensation sur votre sol stratifié. Cette barrière anti-humidité peut être intégrée dans une sous-couche ou être posée séparément. Nous recommandons d'utiliser une sous-couche à faible pouvoir isolant : Excellence Plus BerryAlloc, notre sous-couche la plus performante pour un chauffage au sol (voir les valeurs de résistance thermique ci-dessous), est dotée d'une barrière anti-humidité intégrée.
- Pour le stratifié **Chateau+**, la résistance à la compression (CS) requise pour la sous-couche est fixée à 130 kPa minimum. Nous recommandons donc d'utiliser BerryAlloc Excellence Plus (CS : 130 kPa).
- Note : Chauffage au sol avec film/tapis chauffants :
Lorsque vous installez un sol stratifié BerryAlloc sur des films/tapis chauffants (équipé d'une sous-couche/panneau isolant en thermoplastique souple), aucune autre sous-couche doit être utilisée.
Pour le stratifié Chateau+ vous disposez alors de 2 options :

1. Installer des plaques distributrices de pression en bois ou en plâtre (d'une épaisseur minimale de 6 mm) sur le système de chauffage.

2. Choisir des panneaux isolants ayant une résistance à la compression (RC) minimale de 300 kPa (30 tonnes/m²) entre le film /tapis chauffant et le support (voir illustration).



- La résistance thermique d'un sol associé à un chauffage par le sol ne doit pas dépasser 0,15 m² K/W.
Récapitulatif des valeurs de résistance thermique du stratifié combinées à différentes sous-couches en m² K/W :

épaisseur du sol	Excellence Plus	Excellence Go	Excellence Impact+
8 mm	0.08	0.10	0.11
12 mm	0.12	0.14	0.15

- Les systèmes qui associent à la fois chauffage et refroidissement au sol nécessitent une attention particulière en raison des risques de condensation susceptibles d'endommager le sol stratifié. Si la température de l'eau de refroidissement chute en-dessous du « point de rosée », cela entraînera une condensation pouvant causer un gonflement, un décalage, une déformation et un voilage du stratifié.
Pour protéger la qualité de votre stratifié et pour garantir la validité de votre garantie, assurez-vous que :
 - la température de l'eau ne doit jamais être inférieure à 18 °C (64 °F)
 - vous limitez la différence de température entre le sol et les parties environnantes à 6 °C (42,8 °F)
 - votre système de refroidissement est équipé d'un système de contrôle anti-condensation automatique qui ajuste la température de l'eau entrante
- Demandez toujours au fournisseur du système de chauffage/refroidissement si ce dernier est compatible avec un sol stratifié et en mesure de répondre à toutes les conditions nécessaires avant l'installation !

2. préparation

- Le chauffage au sol doit être éteint 2 à 3 jours avant l'installation du sol stratifié. Installez le sol stratifié à température ambiante : entre 18 °C et 20 °C (64 °F et 68 °F).
- Le support doit être sec :
 - Les sols en béton et en béton léger doivent présenter un max. de 2,0% selon la méthode CM (RH <85%)
 - Les revêtements de sol à base de plâtre doivent présenter un maximum de 0,5% selon la méthode CM
- Installez une barrière anti-humidité en fonction des instructions ci-dessus.
- Installez votre sol stratifié (parquet flottant avec des écarts de dilatation) en fonction des instructions d'installation contenues dans la boîte.

3. après l'installation

- Lorsque l'installation du sol stratifié BerryAlloc est terminée ou si le système de chauffage a été éteint pendant une longue période, prenez en considération les précautions suivantes :
 - La première semaine, le système de chauffage au sol doit être réglé sur une basse température entre 18-22 °C (64-72 °F)
 - La semaine suivante, la température doit être progressivement augmentée.
- Note : Un réchauffement trop rapide peut causer un dessèchement important du sol et amener les lames de stratifié à se voiler/rétrécir.